

# EN DIRECT

DE VIRE NORMANDIE

BULLETIN D'INFORMATIONS TRIMESTRIEL  
MARS. 2023

P.10

## Le dossier

**Bientôt des pistes cyclables  
à Vire Normandie**

**Vire**  
Normandie

[www.virenormandie.fr](http://www.virenormandie.fr)



Page 6.  
Comment inscrire son enfant à l'école ?

Page 7.  
Les conseils de quartier évoluent

Page 9.  
Le patrimoine arboré s'enrichit

# RETOUR EN IMAGES

L'emblème de Noël



Chaque année, un sapin issu d'un jardin privé orne le rond-point de la Porte-Horloge. Après une installation millimétrée et une décoration méticuleuse, le sapin devient la fierté du centre-ville.

Une parade féérique



Dimanche 18 décembre, vous avez été très nombreux à braver le froid et à attendre le passage des calèches, artistes et danseurs. Chaque année, Vire Normandie organise une déambulation qui ravit petits et grands.

Son et lumières



Le spectacle pyrotechnique a rassemblé, jeudi 29 décembre, de nombreux spectateurs, jusqu'à remplir la place de la Porte-Horloge. Les jets de feu, au rythme d'une musique épique, illuminaient les regards conquis.



Apprentissage

Les Temps d'Activités Péri-scolaires permettent aux élèves de découvrir des activités originales qu'ils n'ont pas, ou peu, l'habitude de pratiquer, comme en témoigne le «TAP batterie» avec l'École de batterie de Dominique Voisvenel.



Anniversaire

La résidence Charles de Gaulle fêtait, mercredi 18 janvier, les 100 ans d'une de ses résidentes, Mme Trochon, locataire depuis 1994. Un moment partagé entre la centenaire, sa famille et les élus de Vire Normandie.



Fête foraine

La traditionnelle fête foraine de la Chandeleur s'est installée place du Champ de Foire, du samedi 4 au dimanche 12 février 2023 avec quelques nouveaux manèges pour le bonheur de tous.

EN  
**DIRECT**  
DE VIRE NORMANDIE

sommaire

En bref	4
Zoom sur	6
Les projets	7
Le dossier	10
L'agenda municipal	13
Tribunes d'expressions	14
Ils font la fierté de Vire Normandie	15

Bulletin municipal trimestriel d'information.

Édition mars 2023

Tirage 10 500 ex

Distribution : Médiapost

Mise en page : Service communication de Vire Normandie

Impression : Schuller Digital

Graphic - Vire

Photos : Vire Normandie,

Adobe Stock ou libres de droits

Papier issu de fibres 100 % recyclées

Imprimé avec des encres végétales

Film biodégradable

Directeur de publication :

Marc Andreu Sabater,

Maire de Vire Normandie

Rédaction : Service communication de Vire Normandie

Dépôt légal à parution

édito



## S'ouvre la période des grands chantiers

De nombreux habitants de Vire Normandie passent chaque jour sur la route qui relie Vire à Saint-Germain-de-Tallevende, intrigués par le vaste chantier de notre prestataire Eiffage.

Sur place, ils verront bientôt sortir de terre notre première piste cyclable qui fait partie du parcours cyclable qui reliera dans quelques semaines la place Sainte-Anne à la future aire de covoiturage de la RD 577. D'autres travaux ont commencé et sont consacrés au tracé du deuxième parcours, de la gare SNCF à la gare routière de Vire.

Ces deux chantiers sont les premiers des grands projets qui vont voir le jour au cours de la deuxième partie du mandat municipal après de longs mois voire d'années d'études avant travaux et de recherches de financements.

Suivront dans les mois qui viennent le lancement du chantier des serres qui permettront une production maraîchère locale, notamment à destination des enfants qui déjeunent dans les cantines viroises.

De même, débute le chantier de rénovation de l'école Malraux. Dans le cadre de notre grand programme de rénovation thermique des bâtiments les plus énergivores de la collectivité, les premiers travaux qui concernent cette école permettront d'économiser jusqu'à 60% de l'énergie actuellement dépensée par ce bâtiment. Un gain considérable pour un chantier qui va également permettre de garantir les meilleures conditions d'accueil pour les enfants, les enseignants et les personnels qui travaillent dans cette école.

Suivra la rénovation énergétique du bâtiment Bertrand Le Chevrel, qui accueille la MJC, la Halle Michel Drucker et la salle de sport. L'habillage du bâtiment sera complètement refait, donnant une nouvelle image à ce bâtiment emblématique de la reconstruction, pour un gain énergétique représentant 40% de l'énergie actuellement dépensée par le bâtiment.

La concrétisation de tous ces projets, et de ceux qui suivront, atteste de l'implication des élus et des services de Vire Normandie qui travaillent chaque jour au service de la collectivité et de ses habitants. Pour cela, je les remercie.

**Marc Andreu Sabater**

Maire de Vire Normandie

Président de l'Intercom de la Vire au Noireau

Vice-président du Département



### L'Écrin vert de Saint-Germain-de-Tallevende

#### Les travaux du futur lotissement démarrent

Saint-Germain-de-Tallevende accueillera bientôt son nouveau lotissement, l'Écrin vert.

Les travaux commenceront dès que le bornage sera effectué rue de St-Sever. Ce sont au total neuf parcelles d'une superficie allant de 370 m<sup>2</sup> à 730 m<sup>2</sup> qui sont mises en vente.

La collectivité permet ainsi une installation au plus proche de tous services et de zones d'activités. Pour faciliter vos déplacements au cœur de la commune, une voie douce a été anticipée pour relier le lotissement au bourg.

La mairie de Saint-Germain-de-Tallevende se rend disponible pour répondre à vos questions au 02.31.68.24.01



### Devoir de mémoire

La collectivité, par son devoir de mémoire, est très impliquée chaque année dans l'organisation des fêtes nationales et commémoratives, qui requièrent le respect d'un protocole bien défini. Nous vous détaillons les prochaines fêtes nationales à Vire Normandie (*informations à retrouver sur notre site internet et sur nos réseaux*) :

- 19 mars : à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie
- 8 mai : victoire du 8 mai 1945
- 18 juin : appel du Général De Gaulle
- 14 juillet : fête nationale
- 11 novembre : armistice du 11 novembre 1918
- 5 décembre : hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie

### Concours communal des maisons fleuries et jardins potagers 2023

#### Votre jardin est remarquable et mérite d'être mis en avant ?

Vous pouvez vous inscrire auprès des Services techniques de Vire Normandie (1, rue de l'Artisanat) du lundi au vendredi de 8H30 à 12H00 et de 13H30 à 17H00 entre le 18 avril et le 19 mai 2023.

*Pour être enregistrée, toute inscription devra être accompagnée d'un relevé d'identité bancaire, d'une carte d'identité, d'une attestation d'assurance responsabilité civile et d'un justificatif de domicile.*

Retrouvez plus d'informations sur le concours de votre commune déléguée dans votre mairie.

**Vous pouvez participer à l'une et/ou l'autre des catégories suivantes :**

Maisons fleuries	Jardins potagers
1 <sup>ère</sup> Catégorie : Maisons avec jardin	1 <sup>ère</sup> Catégorie : Jardinier amateur cultivant lui-même un jardin potager privatif pour le besoin personnel ou familial
2 <sup>ème</sup> Catégorie : Habitations sans jardin (terrasses, balcons, fenêtres)	2 <sup>ème</sup> Catégorie : Jardinier amateur cultivant lui-même un jardin potager dans un ensemble collectif de jardins pour le besoin personnel ou familial
3 <sup>ème</sup> Catégorie : Fermes et exploitations agricoles	



### Nouveau départ pour Aquavire

Au 1<sup>er</sup> janvier 2023, un nouveau délégataire de Service Public a pris en charge la gestion d'Aquavire, le centre aquatique situé au Parc de l'Europe.

C'est désormais la société Oikos qui pilote le fonctionnement et les animations de cet espace de loisir essentiel sur le territoire.

Le sauna, le hammam, le jacuzzi et les différents bassins sont sous la surveillance d'une équipe motivée et impliquée pour votre plaisir et votre détente. Forte de l'analyse des derniers avis des usagers, l'accent a été mis, dès la prise en main par la nouvelle équipe, sur la rénovation de l'accueil du public, le confort dans les différents bassins, et le développement de nombreuses animations pour petits et grands.



### La rue Girard transformée

Les habitants de la rue Girard ont vu leur environnement changer depuis l'été 2022, avec le démarrage de travaux.

La seconde phase arrive à son terme et permet ainsi un ajout de places de stationnement. La réfection des canalisations, trottoirs et de la chaussée offre désormais un confort de circulation au cœur de Vire Normandie.

La rue Girard est à présent à sens unique. Il est donc à noter que les règles de stationnement en vigueur dans le Code de la Route s'imposent ...

Fin des travaux oblige, le ramassage des déchets reprend son cours normalement.

### Températures de nos bassins

Bassin Ludique : 30°C

Bassin Sportif : 27°C

Patageoire : 32°C

Jacuzzi : 34°C



### Nuit de la Lecture à la Médiathèque

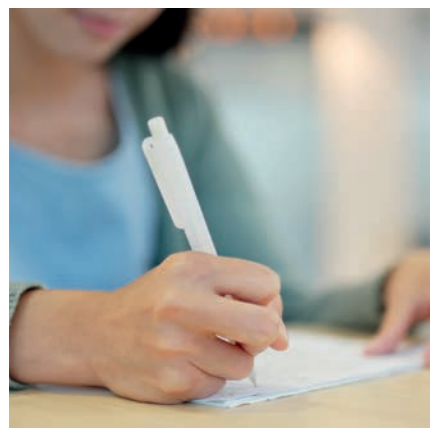
La médiathèque de Vire Normandie accueillait le vendredi 20 et le samedi 21 janvier 2023, les Nuits de la Lecture, pour leur 7<sup>e</sup> édition. Sur le thème de la peur, vous avez été très nombreux à participer aux ateliers proposés par les animateurs et animatrices de la Médiathèque et à profiter des deux spectacles.

Tout cela n'aurait pu se faire sans les bénévoles de la cantine éphémère qui ont préparé le délicieux goûter, avec la participation du Centre socioculturel Caf de Vire, et sans Sarah et Julie de l'Espace Info Jeunes de Vire Normandie qui ont travaillé sur les badges, les porte-clés et la customisation des projets de l'atelier couture.

## L'ENVIRONNEMENT SCOLAIRE, DÉCOUVREZ LES ACTUALITÉS

L'école

**Votre enfant est né en 2020 ?  
Il fera donc sa rentrée en petite section de maternelle le lundi 4 septembre 2023.  
Les inscriptions scolaires sont ouvertes à partir du 13 mars 2023 !**



dossier d'inscription 2023-2024 (à demander à la Direction de l'Éducation) :

- de votre **livret de famille** (copie intégrale) ou extrait d'acte de naissance avec filiation,
- d'un **justificatif de domicile** original à votre nom datant de moins de 2 mois (facture d'électricité, attestation d'assurance habitation ...)
- de votre **attestation de quotient familial** de la CAF ou de la MSA.

Concernant le (ou les) enfant(s) d'autres pièces sont indispensables :

- le  **carnet de santé**  de l'enfant (copies des pages de vaccinations) ou certificat de vaccinations à jour,
- l'**attestation d'assurance scolaire 2023-2024**,
- le **certificat de radiation** fourni par l'école que quitte l'enfant à inscrire (en cas de changement d'école).

Si vous êtes hébergés, l'hébergeant doit fournir :

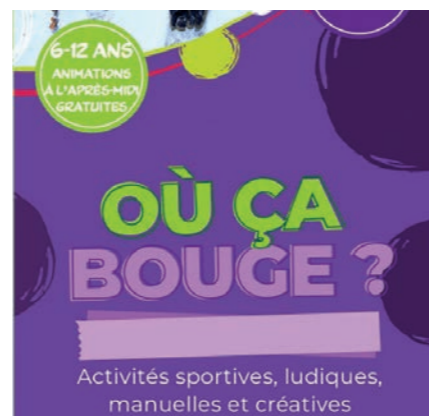
- l'attestation sur l'honneur dûment signée,
- la photocopie de sa pièce d'identité (recto-verso),
- le justificatif de domicile original à son nom datant de moins de 2 mois (facture d'électricité, attestation d'assurance habitation...)

Si vous êtes divorcés ou séparés :

- le jugement précisant l'autorité parentale et la garde de l'enfant.

**Si vous souhaitez obtenir une dérogation scolaire** au sein de Vire Normandie, vous pouvez en faire la demande auprès du Service éducation. Des dérogations sont possibles entre les écoles du territoire de Vire Normandie, mais sous réserve de l'avis de la commission de dérogation.

Direction de l'Éducation  
Espace Henri Lesage  
14, rue Chênédollé - Vire Normandie Cedex  
02 31 66 60 05  
enseignement@virenormandie.fr



Le service Jeunesse de Vire Normandie propose des activités sur les temps de vacances, afin de divertir, de découvrir, de créer du lien. Le programme « Où ça bouge » répertorie les animations pour des enfants de 6 à 15 ans, sur les périodes suivantes :

- Vacances d'automne
- Vacances d'hiver
- Vacances de printemps
- Vacances d'été

Pour les enfants de 6 à 12 ans, la commune a développé un planning d'animations aux quatre coins du territoire. Tous les après-midis, des activités ludiques, manuelles, créatives et sportives sont proposées. Pour les enfants de 9 à 15 ans, les animations prolongées concernent des activités sur trois jours selon une thématique. Ces temps sont encadrés par des animateurs. Plus de renseignements auprès du service Jeunesse : 02.31.66.66.48

Nous vous invitons à vous rapprocher de  **votre commune déléguée**  pour plus d'informations (contacts en page 15 de ce magazine) ou auprès du service Éducation pour la  **commune déléguée de Vire** .

Dans la commune déléguée de Vire, quelles sont les démarches à effectuer auprès de la Direction de l'Éducation ?

Pour une première inscription en maternelle :

- Pour les **enfants nés avant le 31 décembre 2020**.
- **Les enfants nés en 2021** seront scolarisés dans la limite des places disponibles.

Un dispositif spécifique permet l'accueil des moins de 3 ans pour le secteur de l'école Jean Moulin. Pour plus d'informations, contacter directement l'école (02.31.68.28.80).

Pour un changement d'école :

- Afin de rejoindre son **école de secteur**

- En cas de **déménagement**

Des documents à fournir sont indispensables pour le dossier d'inscription de votre enfant : Concernant la famille, merci de bien vouloir accompagner votre

# Regards de citoyens

LES PROJETS



## LES CONSEILS DE QUARTIER, LE PROJET DE DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

**Françoise Foubert, adjointe au maire de Vire Normandie déléguée à la vie des quartiers et aux projets participatifs nous résume les premiers conseils de quartier et leurs évolutions.**

Depuis novembre 2022, Françoise Foubert est en charge de la délégation relative à la démocratie participative à Vire Normandie. En sa qualité d'adjointe, elle porte l'animation des quartiers et le développement des outils d'expression de la démocratie locale. Elle a instauré au mois de décembre une première réunion publique d'informations, accompagnée des agents du service associé, afin d'apporter les réponses et précisions à certaines interrogations des habitants. Cette entrevue annonçait notamment la poursuite des conseils de quartier, dès 2023.

Les premières réunions ont eu lieu le 5 janvier pour le quartier Léonard Gille, le 12 janvier pour le quartier de l'Orient, le 16 février pour le quartier Centre-ville et le 23 février pour le quartier Saint-Martin-de-Tallevende. Françoise Foubert nous explique l'objectif de ces rencontres.

« Le but est de développer les conseils de quartier qui ont comme sens de reconnaître le quartier en tant que tel, de le faire

vivre, de développer des projets propres à chacun et de répondre aux questions des habitants et des personnes qui vivent dans ces résidences, dans ces rues, dans ces pavillons. »

Françoise Foubert se réjouit de la participation des habitants qui se sont déplacés pour échanger sur l'avenir de leur quartier. Son objectif aujourd'hui est de dynamiser et fédérer davantage de citoyens.

« De manière générale, ces réunions touchent à ce qui a trait au quotidien. Une grande partie s'attèle à des sujets tel que l'adressage, qui correspond à un chantier important sur la commune de Vire Normandie. Chaque quartier est impacté puisque des rues et des numéros de rues sont amenés à changer. Les habitants sont donc impliqués dans cette démarche. Nous souhaitons les faire participer. Nous communiquons de l'information, nous expliquons pourquoi nous engageons ce chantier en nous appuyant sur la réglementation, nous détaillons

les premières phases du projet et proposons aux habitants de nous accompagner dans le changement des noms de rues. »

Si la participation est encore timide aujourd'hui, lors des échanges, l'élue de Vire Normandie reste confiante et espère le déplacement d'un plus grand nombre d'habitants pour les réunions de quartier suivantes. Les prochains rendez-vous sont donnés le **jeudi 2 mars à 19h30 à la salle Chênédollé** pour le quartier du Val de Vire, et le **jeudi 9 mars à 18h30 au Centre Socioculturel Charles Lemaître** pour le quartier Sud.

Françoise Foubert apporte une nouveauté dans les dialogues de démocratie locale, avec la mise en place d'une permanence tous les 4<sup>e</sup> lundis du mois. De 16h à 18h, vous aurez la possibilité de vous rendre à l'Espace Henry Lesage (rue Chênédollé) afin de poser vos questions et de vous tenir informé de l'avancée des projets. Sans rendez-vous et ouverte à tous, cette permanence permettra de renforcer encore plus le lien entre élus et habitants.



## LES CIMETIÈRES SE VÉGÉTALISENT À VIRE NORMANDIE

Entre évolutions des attentes de la société ...  
... et évolution de la réglementation...

la mise en place de solutions alternatives aux produits phytosanitaires.

C'est à cette date, en effet, qu'a été acté l'arrêt des produits chimiques pour l'entretien des cimetières, remplacés par le désherbage à l'eau chaude sur les herbes indésirables. Cette solution va à son tour céder sa place progressivement à une solution plus écologique.

### L'heure est à la végétalisation des cimetières.

Celle-ci consiste à enherber les lieux funéraires avec des plantes et gazons de manière à rompre avec le traditionnel ton minéral.

Après avoir mené en 2018 une expérimentation sur le cimetière de Maisoncelles-la-Jourdan, les élus ont voulu poursuivre cette démarche. Ce projet concerne pour l'instant trois cimetières de Vire Normandie : celui de Saint-Martin-de-Tallevende, de Neuville (autour de l'église de Neuville) et de Vaudry. Alors que les travaux nécessaires ont déjà commencé à Saint-Martin et vont démarrer pour Vaudry dès le 1<sup>er</sup> trimestre, ceux du cimetière de Neuville ne sont encore pour l'instant qu'à l'état de projet.

La végétalisation est une métamorphose des cimetières et de leur gestion : moins coûteuse, plus écologique (moins d'intrants), plus esthétique et enfin moins consommatrice en eau et en énergie.

En effet, la consommation actuelle du système de désherbage à l'eau chaude se chiffre à 900 m<sup>3</sup> par an sur la commune de Vire

Normandie, dont 600 m<sup>3</sup> pour la commune déléguée de Vire.

Dans cette perspective, les cimetières seront ainsi végétalisés à l'aide de plantes et de gazons, préalablement étudiés et sélectionnés pour des vertus facilitant l'entretien des lieux funéraires (résistance, peu hospitaliers pour les mauvaises herbes, etc..).

### Deux présentations publiques seront organisées prochainement pour vous exposer plus en détail ce projet.

La première, le 23 février à la maison du Temps libre à Saint-Martin-de-Tallevende et la seconde, le 2 mars à la salle Chênedollé, seront de belles opportunités pour échanger sur ce sujet.

Les élus et les services comptent sur votre participation active.

Au cours du temps, les cimetières ont vu leur place dans la vie des communes évoluer. D'abord au centre du village, au pied de l'église, ils se sont vus le plus souvent installés en périphérie des bourgs pour répondre aux problématiques de santé publique.

Aujourd'hui, une nouvelle évolution est en cours et remet en question la gestion qu'en ont les collectivités.



La conscience écologique atteint les cimetières de notre commune !

Voilà qui est davantage une confirmation qu'une nouveauté, tant elle avait déjà franchi nos murs funéraires en 2017 avec



## 6 000 ARBRES AUX QUATRE COINS DE LA COMMUNE

L'un des projets de mandat de la commune de Vire Normandie comprend la plantation de nouveaux végétaux. L'objectif est de planter 6 000 arbres. La collectivité s'en rapproche.

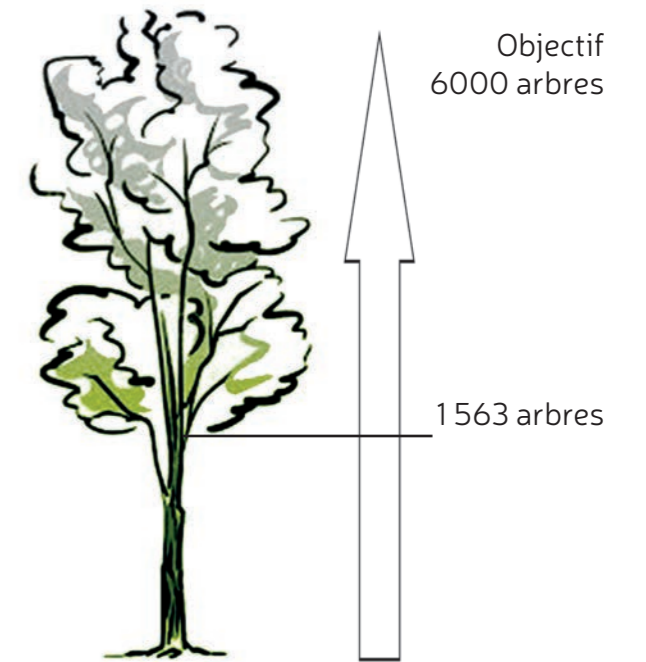
En 2020, la commune de Vire Normandie s'engageait dans le développement de son parc végétal avec l'objectif de planter 6 000 arbres d'ici à 2026. Cette volonté s'inscrit dans le cadre du Plan national CANOPÉE, un outil porté par l'État qui donne une ligne directrice pour l'adaptation au changement climatique.

Le Plan CANOPÉE contribue à cet objectif à travers la promotion d'actions qui visent une meilleure connaissance des arbres du territoire et une compréhension de leurs bienfaits. La multiplication d'arbres favorise le rafraîchissement urbain ou l'absorption de CO<sub>2</sub> par exemple. Tout en respectant et en favorisant le bien-être des habitants, ce plan environnemental assure ainsi protection, pérennisation et développement du patrimoine arboré.

Appliqué au territoire de Vire Normandie, ce sont diverses actions et partenariats qui voient le jour. Dans le but d'inclure l'usager dans cette démarche, Vire Normandie s'associe au Campus Agricole de Vire pour sensibiliser et mobiliser les jeunes citoyens. La commune encourage également les associations à mener des initiatives locales et citoyennes en faveur de l'arbre en ville, à l'image des actions de l'association du Bocage Perché.

### Un riche patrimoine arboré

La collectivité s'attèle à la protection de son environnement. Elle agit depuis plusieurs années en faveur de la biodiversité avec l'arrivée de ruches sur la terrasse de la mairie ou dans les Vaux de



Vire, ou encore dans le choix de ses végétaux qu'il faut adapter aux changements climatiques. Le territoire accueille un patrimoine parfois méconnu mais qu'il convient de valoriser et de protéger. Il suffit de se rendre rue Colimaçon, où un marronnier dont les particularités sont singulières, en font un arbre remarquable. Au profit du citoyen, Vire Normandie choisit méticuleusement les essences des arbres pour minimiser l'impact allergique. La commune développe aussi des sentiers et balades pédagogiques, notamment à Maisoncelles-la-Jourdan avec un arboretum, et promeut les projets de plantation de forêts périurbaines.



L'objectif majeur de la collectivité est l'augmentation du rythme de plantations et le maintien du renouvellement actuel. Sur les 6 000 arbres du projet de mandat, ce sont 1 563 végétaux qui grandissent aujourd'hui sur le territoire de Vire Normandie. Dès 2020, 213 arbres ont été plantés, 683 l'année suivante et enfin 665 en 2022. Le choix de leur implantation a été défini en collaboration avec les élus des communes déléguées qui ont proposé divers chantiers : à l'image de Coulonces et du champ des solidarités sur lequel des arbres fruitiers ont été plantés, au Val de Vire avec un verger partagé ou encore à Roullours aux abords de la salle des fêtes.



**L'Europe et la région Normandie soutiennent la collectivité en participant à la réalisation de parcours cyclables.**

**Les travaux des pistes cyclables démarrent. Gérard Mary, 1<sup>er</sup> adjoint au maire de Vire Normandie, s'exprime sur la concrétisation du projet de mandat.**



La commune de Vire Normandie investit un million d'euros pour réaliser les deux premiers parcours cyclables du réseau qui maillera bientôt le territoire communal et qui permettra notamment de relier le centre-ville à la Dathée.

Gérard MARY, 1<sup>er</sup> adjoint au maire de Vire Normandie, en charge du projet, répond à nos questions.

### Pourquoi créer des pistes cyclables à Vire Normandie ?

« Cette réalisation s'inscrit dans notre projet politique, car

nous avons identifié un besoin croissant pour la création de pistes cyclables à Vire Normandie. Comme la région Normandie a mobilisé de nouvelles ressources auprès des collectivités à travers des fonds européens, dans le domaine des investissements en faveur de la mobilité active, nous avons donc profité de l'occasion pour travailler maintenant sur des itinéraires cyclables sur le territoire de Vire Normandie. »

### Seules ces nouvelles ressources ont permis le déclenchement du projet ?

« Pas du tout ! Cela découle en réalité d'un long travail et cette concrétisation en est l'aboutissement logique. Dans le cadre du schéma directeur vélo, au début du mandat, nous avons déjà organisé des réunions publiques qui avaient rencontré un grand succès. Nous avons justement travaillé notre schéma directeur et les éventuels besoins

**CO-FINANCEURS DU PROJET**

L'EUROPE  
LA RÉGION NORMANDIE  
SOUTIENNENT VIRE NORMANDIE  
EN PARTICIPANT À LA RÉALISATION  
DE PARCOURS CYCLABLES

Lot n°2 :  
Gare SNCF – Gare Routière :  
244 770,80 € HT  
soit 293 724,96 € TTC

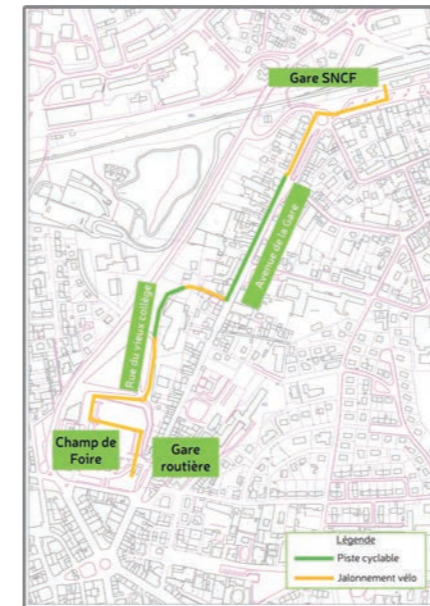
qui étaient ressentis par les habitants pour les voies douces. Ce schéma directeur, et donc tout le travail préalable, nous a permis de travailler sur les projets qui commencent à sortir aujourd'hui.»

### Quels sont les parcours qui voient le jour avec ces travaux ?

« Nous en démarrons actuellement deux. Il y a la liaison entre les deux gares en plein centre-ville de Vire, de la gare SNCF à la gare routière, et la seconde qui relie Vire à Saint-Germain-de-Tallevende. Ces parcours prennent en compte les impératifs de sécurité et la

topographie pour permettre la circulation douce des vélos. Par exemple, le deuxième parcours a été réalisé sans passer par la rue Émile Chenel, qui est sur le principe plus direct. »

Parcours N°1



Parcours N°2



### Comment cela va-t-il se concrétiser sur la route ?

« Les parcours cyclables peuvent être de deux types. Il y a d'abord la création de pistes cyclables, qui sont des sites dédiés sur lesquels on réalise deux voies, chacune dans un sens de circulation. C'est une piste qui est ainsi créée

en enrobé pour des questions techniques et de pérennité. Le jalonnement est différent. Il s'agit d'emprunter un itinéraire existant adapté à la pratique du vélo, en ralentissant les véhicules et en adaptant la signalisation pour bien marquer le fait que les cyclistes ont toute leur place sur la voie. »

### D'autres aménagements vont-ils être créés ?

« Des aménagements spécifiques sont prévus. Par exemple une passerelle va être réalisée au franchissement de la Vire, sur l'emprise d'un ancien pont qui existait autrefois. Elle aura une double fonction : la pratique du vélo, mais aussi la possibilité pour les piétons et les personnes à mobilité réduite de pouvoir l'emprunter. Des abris vélos vont également être créés sur les deux parcours et la moitié de ces abris seront raccordés au réseau d'électricité pour permettre le branchement des vélos à assistance électrique. »

### Après ces travaux, d'autres parcours vont-ils être créés ?

« Dans le prolongement du parcours cyclable de Vire en direction de Saint-Germain-de-Tallevende, nous allons poursuivre jusqu'aux portes du bourg de Saint-Germain-de-Tallevende. Nous allons ensuite relier la voie verte de façon à aller jusqu'au lac

de la Dathée. Rejoindre Vire au lac de la Dathée, en vélo, en toute sécurité est un projet important qui se concrétisera donc. Nous travaillons aussi sur d'autres projets comme celui d'un parcours qui va de Roullours à Vaudry et de Vaudry à Vire. »

### MOBIPRO

Une démarche portée par l'Intercom de la Vire au Noireau sur les déplacements domicile-travail.

Cette action est actuellement en phase de déploiement. De nombreuses entreprises du territoire ont adhéré à la démarche et bénéficient d'un accompagnement mobilité, notamment autour du vélo. L'articulation de la démarche, avec le développement des infrastructures cyclables, est une réelle plus-value pour promouvoir ce moyen de déplacement doux, qui s'avère une alternative économique et écologique à la voiture individuelle.

Renseignements au  
06.19.32.30.82  
ou mobipro@mobyliis.org



Photo prévisionnelle de la future passerelle



Une histoire qui sent bon

ROGER & GALLET

Deux Virois qui s’associent pour acheter le secret de l’Eau de Cologne et créer une maison de parfum...

Le 5 avril 2023, le musée de Vire Normandie dévoile l’exposition La fabrique des parfums. Roger&Gallet, une marque iconique : une histoire étonnante touchant à l’art et à l’industrie, à la beauté comme à la santé. Une expérience olfactive inoubliable à découvrir du mercredi au dimanche de 10h à 12h30 et de 14h à 18h, en visite libre ou guidée. Retrouvez la programmation pour toute la famille sur le site de la commune.

Les collections permanentes retraçant l’histoire de Vire Normandie et de ses habitants sont également à découvrir ou redécouvrir sans modération.

Affiche, Elisabeth Sonrel, Musée International de la Parfumerie, Grasse-France

©Musée International de la Parfumerie, Grasse-France



L’animation des prochains mois à Vire Normandie !

Jusqu’aux vacances d’été, la commune de Vire Normandie vous prépare de nombreuses animations et rassemblements, pour la plupart sous un air musical.

Nous vous invitons à sortir vos agendas et réserver vos week-ends ! Le mois de mai, comme à son habitude, verra la Foire des Rogations s’installer Place du Château, où manèges et restaurateurs feront le bonheur des visiteurs. Plus d’informations prochainement.

Le 21 juin, le rendez-vous est donné pour la 41<sup>e</sup> édition de la Fête de la Musique.

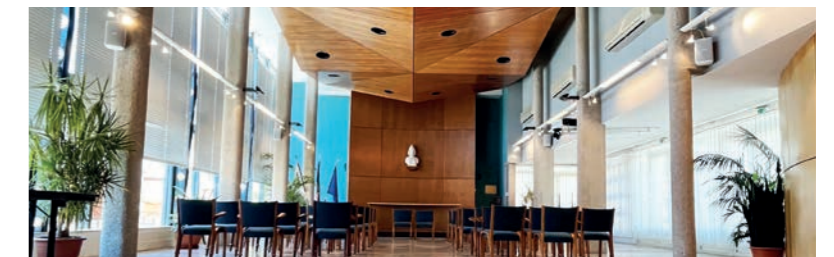
Bars, restaurants, associations... Vous souhaitez participer à la Fête de la musique en proposant concerts ou démonstrations dans les rues viroises le 21 juin prochain ?

Afin d’organiser au mieux cet événement musical, merci de prendre contact, avant le samedi 20 mai, avec le Service animation de la ville à l’adresse suivante : [evenementiel@virenormandie.fr](mailto:evenementiel@virenormandie.fr)

Prochains conseils municipaux

Tout un chacun peut assister à ces réunions pour se renseigner sur la vie de la collectivité

- > Lun. 27 mars 2023 - 20h30
- > Lun. 22 mai 2023 - 20h30



FOCUS RÉGLEMENTATION & CITOYENNETÉ

Les stationnements et les arrêts en ville sont régis par le Code de la Route qu’il convient de respecter. Un arrêt comprend l’immobilisation momentanée du véhicule, à condition que son conducteur reste à proximité pour le déplacer. De nombreuses conditions vous permettent ou non de vous arrêter ou de stationner sur une voie. À consulter sur [service-public.fr](http://service-public.fr)

Le maire d’une commune peut décider de limiter la durée du stationnement gratuit dans son agglomération, avec la mise en place d’une « zone bleue ». Elle permet ainsi un roulement des véhicules immobilisés. La durée est contrôlée par un disque disposé à l’avant du véhicule, à proximité du pare-brise, de manière à être facilement consulté par l’agent chargé de la voie publique sans qu’il ait à s’engager sur la chaussée.

À Vire Normandie, les zones soumises à une limitation de durée de stationnement, du lundi au samedi de 9h à 19h, sont identifiées grâce aux marquages et panneaux.

Ne pas respecter, c’est s’exposer à des sanctions.

Vous pouvez demander votre disque de stationnement en mairie de Vire ou le fabriquer sur le modèle mis à disposition sur le site.



# TRIBUNES D'EXPRESSIONS POLITIQUES

expression de la

## MAJORITÉ

### Nous sommes plus nombreux malgré les tendances lourdes

Les chiffres sont tombés en fin d'année 2022 : Vire Normandie gagne 345 habitants depuis le dernier recensement. Après les chiffres qui ont été communiqués à la rentrée 2022 et qui ont attesté de l'augmentation du nombre d'enfants dans nos écoles, les chiffres de la démographie viennent eux aussi contrecarrer une tendance lourde qui touche presque toutes les villes moyennes de Normandie et qui touchait encore hier Vire Normandie.

C'est la première fois depuis des décennies que ces chiffres remontent, contre une tendance à la baisse qui touche toujours bien des villes moyennes dans notre Région et donc contre toutes les prévisions.

Cette excellente nouvelle est notamment le fruit d'un vaste travail mené par la collectivité sur tous les fronts. Nous travaillons pour qu'elle se concrétise dans les années qui viennent. Pour ce faire, nous poursuivons notamment nos efforts dans le domaine de l'habitat, pour une offre qui répond à tous les besoins des futurs habitants de Vire Normandie. Véritable succès, la politique d'aide à la rénovation de l'habitat vacant, dans le centre-ville, co-conduite avec l'État, porte ses fruits dans ce domaine. Plus de 500 logements ont été rénovés et ainsi pu retourner sur le marché de l'immobilier. Pour répondre à un autre type de demande, ont été engagés des programmes de « mini-lotissements » dans plusieurs communes déléguées. Aussi, le bailleur social Inolya travaille main dans la main avec la collectivité sur plusieurs programmes immobiliers.

Permettre l'arrivée d'une nouvelle population n'est possible que si la commune dispose d'une offre suffisante et suffisamment diverse en termes de logements, mais aussi en termes d'emplois !

Pour cela, l'Intercom de la Vire au Noireau travaille d'arrache-pied sur l'attractivité et le développement économique du territoire. Un travail qui paye au regard du développement de certains employeurs du territoire et de l'installation de nouvelles entreprises, comme récemment RW Couture et FIM qui inaugurent le domaine économique du luxe sur le territoire et qui créent des dizaines d'emplois aujourd'hui, peut-être des centaines demain. Naturellement, au regard de ces bonnes nouvelles, le taux de chômage est en baisse dans la zone d'emploi, pour atteindre les 6,3% à la fin 2022. L'un des meilleurs résultats du territoire.

Enfin, bien sûr, comment ne pas parler de la valorisation de notre territoire, par le biais de toutes nos animations et actions de promotion qui ont encore prouvé leur richesse en 2022. Pour 2023, et les années qui viennent, cette promotion sera encore un enjeu majeur pour le bonheur des habitants... et futurs habitants de Vire Normandie.

expression des

## MINORITÉS

### Meilleurs vœux 2023.

En ce début d'année 2023, nous souhaitons vous présenter nos meilleurs vœux à toutes et à tous, dans votre vie personnelle, familiale et professionnelle.

Nous émettons aussi des vœux pour Vire Normandie, pour que l'image dégradée depuis des années et particulièrement en 2022, se restaure.

Vire Normandie est à la peine, Vire Normandie sombre. La santé y est dans un état inquiétant (Hôpital, Clinique, Laboratoire médical, départ des médecins), l'Éducation est mise à mal (fermetures d'écoles, décision de fermeture autoritaire et injustifiée du collège du Val de Vire) et le nombre d'habitants s'effondre toujours, le désenclavement, essentiel à notre développement et à notre rayonnement, est toujours à l'arrêt, immobile depuis 21 ans !

Vire Normandie souffre depuis trop longtemps, la commune nouvelle n'a pas conservé son rôle de pôle attractif malgré la présence de nombreuses et belles entreprises, contrairement aux zones environnantes que sont Flers, Saint-Lô et Avranches.

Il existe pourtant de l'énergie, du potentiel et de la volonté, ici, pour sortir de ce marasme. Avec vous, nous nous y emploierons !

**Pascal Martin et les élus de la liste Vire Normandie Ensemble, c'est mieux**

Depuis plusieurs mois la décision départementale de fermer le collège du Val de Vire provoque colère et incompréhension des habitants de Vire Normandie. L'éloignement et le refus de prendre en considération les besoins réels sont à l'origine de cette situation. Nous assistons à la même tendance dans la mise en place de l'intercom de la Vire au Noireau, lieu où des décisions sont prises qui ont des conséquences sur notre vie quotidienne : mobilité, santé, gestion des déchets...

Pour les déchets par exemple, après un projet rejeté (mise en place de contenants « individualisés »), un nouveau programme est en cours d'étude sans consultation préalable de la population. La réussite dépend pourtant de l'acceptation des habitants. L'élaboration et la mise en place doivent être au plus près des besoins et ne pas faire peser des contraintes lourdes sur les individus. Il est impératif de tenir compte des situations particulières : enfants, handicapés, maladie...

Nous sommes convaincues de la nécessité d'une coopération, mais nous remettons en cause la verticalité des mesures prises par des instances éloignées.

**Les élus de « Vire Normandie écologiste et solidaire »**

# ILS FONT LA FIERTE DE VIRE NORMANDIE



**Les soupes de l'association de la Table Ronde pour venir en aide à Cloé, atteinte d'un rare syndrome.**

En décembre 2022, la Table Ronde de Vire positionnait son chalet place de la Porte-Horloge, le temps d'un week-end. Son objectif ? Une récolte de dons pour l'association « Les Yeux de Cloé », une enfant de 6 ans atteinte du syndrome de Charge.

« Adopte ta soupe » c'est le nom de cette opération qui s'est déroulée du 9 au 11 décembre. Seize restaurateurs du bocage se sont associés pour cette 5<sup>e</sup> édition afin de confectionner des soupes gourmandes et de les proposer à la vente par la suite. Ce sont au total 408 litres de soupes qui ont été produits et vendus, du potage classique mais savoureux aux saveurs asiatiques originales. Toutes les bouteilles ont trouvé leur épicurien ... en moins de 48 heures !

## RÉPERTOIRE CONTACTEZ LES SERVICES DE LA MAIRIE

La mairie de Vire	02 31 66 60 00
La mairie de Coulonces	02 31 68 21 09
La mairie de Maisoncelles-la-Jourdan	02 31 67 00 02
La mairie de Roullours	02 31 68 06 04
La mairie de St-Germain-de-Tallevende	02 31 68 24 01
La mairie de Truttemer-le-Grand	02 31 68 22 24
La mairie de Truttemer-le-Petit	02 31 67 74 77
La mairie de Vaudry	02 31 68 04 17
Le CCAS	02 31 66 16 16
Le Service patrimoine	02 31 66 66 56
Les Services Techniques	02 31 66 27 90
Le Service jeunesse	02 31 66 66 48
Le Service des sports et associations	02 31 66 60 07
Le Musée de Vire Normandie	02 31 66 66 50
La Médiathèque	02 31 66 27 10
Le Cinéma Le Basselin	02 31 66 16 40
La Halle Michel Drucker	02 31 66 90 04
Le Conservatoire	02 31 66 36 46



### Connaissez-vous les agents du service citoyenneté ?

Ils sont vos interlocuteurs au téléphone et lors de votre venue dans votre mairie déléguée. Au quotidien, ils vous accompagnent dans vos démarches. À Vire, séparés dans différents bureaux du rez-de-chaussée, les agents du service à la population traitent des demandes d'actes (CNI, passeports, mariage, PACS, décès,...). Mais ils ont également la charge de la gestion des cimetières, de la préparation des élections, du recensement, des demandes de changement de nom et prénom ou de la gestion des objets trouvés. Et ceci ne représente qu'une liste non exhaustive de leurs missions.



# DE LA SEMAINE NATIONALE PETITE ENFANCE

La petite enfance en grand

Portée par l'association  
**CLIP**  
pour la petite enfance  
& la parentalité

**THEME**

**10<sup>ÈME</sup> ÉDITION**

# POPPOP



**EXPLORER  
L'EXTRAORDINAIRE  
DANS LE  
QUOTIDIEN**

**À VIRE NORMANDIE**

**DU 18 AU 25**

**MARS 2023**

Soutenu par

